

Démographie, politiques familiales et fécondité en Australie

Peter McDonald

DANS **INFORMATIONS SOCIALES 2012/3 n° 171** , PAGES 99 À 107

ÉDITIONS **CAISSE NATIONALE D'ALLOCATIONS FAMILIALES**

ISSN 0046-9459

DOI 10.3917/inso.171.0099

Date de mise en ligne : 30/07/2012

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-informations-sociales-2012-3-page-99?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Caisse nationale d'allocations familiales.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [Cairn.info/copyright](http:// Cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

QUESTIONS FAMILIALES

Partie 3

Démographie, politiques familiales et fécondité en Australie

Peter McDonald

Focus

Les pouvoirs publics australiens face aux grossesses des adolescentes aborigènes

Ludivine Royer

Focus

La politique familiale australienne : quelques éléments de cadrage

Sandrine Dauphin

La paternalité au sein des couples australiens avec de jeunes enfants

Jennifer Baxter et Diana Smart

Focus

Les Français installés en Australie

Sandrine Dauphin et Isabelle Bartkowiak-Théron

Démographie, politiques familiales et fécondité en Australie*

Peter McDonald – démographe

(*) Cet article est une version raccourcie de l'article « Pourquoi les pays anglophones ont-ils un taux de fécondité élevé ? », paru dans *Politiques sociales et familiales*, Cnaf, n° 100, p. 23-40, juin 2010. Version revue par Sandrine Dauphin, rédactrice en chef.



L'Australie est un pays à part parmi les pays anglophones. Ce pays libéral est attaché à la conciliation entre travail et vie familiale et les familles peuvent compter sur une politique familiale généreuse (allocations, avantages fiscaux, congé parental) et sur le soutien des entreprises (horaires aménagés pour les parents salariés, congé maternel rémunéré).

La fécondité est relativement élevée dans des pays où a été mise en place une politique familiale qui aide à concilier travail et vie familiale, comme la France et les pays nordiques (McDonald, 2006 ; Olah et Bernhardt, 2008 ; Letablier *et al.*, 2009). Selon Gösta Esping-Andersen (1990), les pays anglophones libéraux se caractérisent, quant à eux, par l'absence d'aides publiques aux familles. Celles-ci doivent alors chercher sur le marché les services qui leur permettront de concilier travail et famille, et le revenu nécessaire pour subvenir aux besoins de leurs enfants leur proviendra uniquement de l'emploi. Logiquement, les taux de fécondité dans ces pays anglophones (Grande-Bretagne, Canada, États-Unis, Australie et Nouvelle-Zélande) devraient être très faibles, or la réalité est tout autre. À l'exception du Canada, ils affichent aujourd'hui le taux de fécondité le plus élevé des pays classés par G. Esping-Andersen (voir tableau 1).

L'Australie, avec 1,9 enfant par femme en 2010, a un taux de fécondité très proche du taux de remplacement. Il est intéressant de s'intéresser à ce pays qui a, contrairement aux autres pays anglophones, développé une politique familiale. Cette contribution s'attachera à analyser les différents facteurs pouvant expliquer le taux de fécondité australien et ce qui le distingue des autres pays anglophones.

Tableau 1. Taux de fécondité total en 2008 et taux de descendance finale de la cohorte née en 1965 dans divers pays de l'OCDE (en %)

Pays	Taux de fécondité total en 2010	Taux de descendance finale de la cohorte née en 1965
Pays anglophones		
■ Nouvelle-Zélande	2,2	2,25
■ États-Unis	2,00	2,07
■ Australie	1,90	2,03
■ Royaume-Uni	1,98	-
■ Canada	1,7	1,72
Pays sociaux-démocrates		
■ France	2,00	2,02
■ Norvège	1,95	2,06
■ Suède	1,99	1,98
■ Danemark	1,88	1,92
■ Finlande	1,87	1,91
Pays conservateurs		
■ Grèce	1,55	1,72
■ Suisse	1,52	-
■ Espagne	1,37	1,59
■ Italie	1,41	1,49
■ Autriche	1,44	1,64
■ Allemagne	1,39	-
■ Portugal	1,32	1,82

Source : site Internet de la base de données de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur la famille, consulté en décembre 2009, et site Internet de l'Institut national d'études démographiques (Ined) consulté en décembre 2011.

La démographie de la fécondité

Maternité précoce

L'Australie se distingue par la précocité de la maternité. Cette tendance remonte loin dans l'histoire de ce pays, aux premières années de la colonisation britannique, il y a deux siècles. Le mariage et la maternité ont été repoussés à des âges plus avancés dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Par la suite, les tendances générales du mariage et de la maternité sont devenues plus proches de celles du Royaume-Uni que des États-Unis (McDonald, 1974). Chez les moins de 25 ans, la fécondité est très proche de celle du Danemark (où le taux global de fécondité est relativement élevé) et de l'Autriche (où il est très faible).

“L'Australie se distingue par la précocité de la maternité.”

Actuellement, la deuxième génération de l'immigration issue d'Europe du Sud, relativement nombreuse, se marie relativement tôt, en raison des restrictions parentales concernant la cohabitation, mais retarde la première naissance qui a donc lieu plus tard que chez les Australiens de troisième génération (McDonald, 2002).

Tableau 2. Taux de fécondité par tranche d'âge, pour les femmes de 15-19 ans et de 20-24 ans, pays anglophones, 2007 (en %)

Pays	Taux de fécondité par tranche d'âge en 2007	
	15-19 ans	20-24 ans
■ Australie	16,0	55,5
■ Nouvelle-Zélande	31,6	75,8
■ Royaume-Uni	26,0	73,5
■ Canada	14,0	52,6
■ États-Unis, Blanches non hispaniques	27,2	83,3
■ Norvège	9,1	60,5
■ Suède	5,9	49,4
■ Autriche	10,5	61,5

Source : site Internet de l'office statistique de chaque pays, *Human Fertility Database* et *National Center for Health Statistics*, 2009.

Composition de la population

Ethnicité

En Australie, plus de 20 % de la population est née à l'étranger, ce qui augmente la probabilité que les immigrants induisent des écarts qui influent sur le taux de fécondité relativement élevé qui prévaut dans le pays. Les migrants qui arrivent en Australie sont originaires de pays très divers et aucune origine n'a, à elle seule, suffisamment de poids pour influencer le taux de fécondité national. Néanmoins, la migration totale est assez importante pour influencer ce taux si la plupart des immigrants viennent de pays affichant des taux de fécondité proches. En 2006-2008, 26 % des naissances en Australie ont été enregistrées chez des mères nées dans un autre pays. Cependant, le pays d'origine qui a contribué au plus grand nombre de ces naissances (le Royaume-Uni) ne représentait que 3 % du total national. En 2006-2008, le taux de fécondité de toutes les femmes nées à l'étranger s'établissait à 1,81, contre 1,93 pour les femmes nées en Australie. Comme il est possible que le taux concernant les femmes nées en Australie ait été abaissé par le faible taux de fécondité des Européennes du Sud de deuxième génération vivant en Australie (McDonald, 2002), le taux de fécondité des Australiennes de troisième génération doit être assez élevé. En 2006-2008, le taux de fécondité des immigrantes nées en Asie du Nord-Est était de 1,24 naissance par femme, et de 1,67 pour celles nées en Inde.

Revenu, instruction et profession

Dans les économies libérales, une relation forte subsiste entre fécondité et revenu ou instruction. De plus, dans les pays anglophones, les différences liées au niveau d'instruction dans la descendance finale restent importantes. Le faible niveau d'instruction est associé à un faible statut économique si bien que, une fois encore, la diversité des situations économiques dans les pays anglophones peut contribuer à une fécondité plus élevée. Ainsi, en Australie, le recensement de 2006 a montré que la fécondité des 35-39 ans allait de 2,47 naissances par femme ayant suivi neuf ans de scolarité à moins de 1,77 pour celles en ayant suivi douze, et à 1,49 pour les titulaires de l'équivalent du baccalauréat (McDonald et Kippen, 2009). Moins le niveau d'instruction est élevé, plus il est courant d'avoir deux ou trois enfants, et c'est aussi plus fréquent chez les Aborigènes que chez les migrants (McDonald et Kippen, 2009).

Une politique familiale réelle mais qui influe peu sur la fécondité

Les dispositifs publics

Le soutien des pouvoirs publics est le plus fort en Australie parmi les pays anglophones (voir le *Focus* de Sandrine Dauphin dans ce numéro, p. 112). En règle générale, ces paiements sont plus généreux en Australie que les transferts fiscaux ou en espèces dans les pays sociaux-démocrates et contribuent à la niche fiscale qui rend la situation des familles plus favorable dans ce pays. En outre, ces avantages fiscaux ou en numéraire sont bien plus élevés pour les familles à faibles revenus que pour celles à revenus moyens ou élevés. Cette caractéristique peut être considérée comme juste en allégeant les coûts directs des enfants, qui représentent une proportion moindre des revenus de la famille à mesure que ces revenus augmentent. Autrement dit, ces paiements incitent les ménages à faibles revenus à avoir des enfants.

En Australie, tous les parents actifs, hommes et femmes, y compris les travailleurs occasionnels, peuvent prendre jusqu'à deux ans de congé parental non rémunéré après la naissance d'un enfant ⁽¹⁾. Ils sont assurés de retrouver leur ancien poste à la fin du congé. Par ailleurs, 52 % des Australiennes salariées ont droit à un congé de maternité rémunéré à taux plein d'une durée variable selon les accords négociés avec l'employeur (*Productivity Commission*, 2009). Si le précédent gouvernement, dirigé par John Howard, estimait que l'allocation de maternité (un versement de 5 200 dollars australiens effectué à la naissance de chaque enfant) avait la même fonction qu'un congé parental rémunéré, l'actuel gouvernement a prévu la mise en place, en 2011, d'un mécanisme de congé parental rémunéré inscrit dans la loi. Il convient toutefois de souligner que les études montrent une relation faible ou nulle entre la fécondité et la possibilité de prendre un congé parental, résultat solidement

corroboré par une comparaison entre l'Allemagne et les États-Unis. Certains auteurs affirment même qu'un long congé maternité (supérieur à douze mois) peut réduire la fécondité car c'est une mesure conservatrice, reprenant le modèle de l'« homme pourvoyeur de ressources » (Letablier *et al.*, 2009).

L'organisation du travail

On pourrait dire que, dans un système libéral, chaque travailleur est plus libre de négocier avec son employeur son salaire et ses horaires de travail et, ainsi, obtenir des conditions de travail plus individualisées et mieux adaptées à ses obligations familiales. L'Australie illustre cette possibilité. En raison de la forte demande de

“ (...) les employeurs préfèrent négocier les horaires de travail avec les femmes sur une base individuelle en fonction de leurs responsabilités familiales (...). ”

main-d'œuvre dans ce pays, les employeurs préfèrent négocier les horaires de travail avec les femmes sur une base individuelle en fonction de leurs responsabilités familiales (Gray et McDonald, 2002). Ils sont également prêts à accepter un salaire minimum relativement élevé de sorte que, conjugués aux revenus de leur mari, les revenus que les femmes tirent de leur travail à temps partiel suffisent à assurer un niveau de vie satisfaisant à la famille. Les 52 % de femmes australiennes auxquelles leurs employeurs versent une allocation lors du congé maternité l'ont acquise à l'issue de négociations. Les employeurs australiens, en particulier les employeurs importants, estiment que la prestation de cette allocation leur assure un avantage par rapport à leurs concurrents sur un marché du travail tendu, et les consultants en ressources humaines citent souvent ces employeurs en exemple (Westpac, 2005). Les dépenses publiques relatives à la garde des enfants sont modestes en Australie, équivalentes à celles du Royaume-Uni. Dans les pays anglophones, dont le système de protection sociale est qualifié de « libéral », les parents définissent eux-mêmes leur organisation entre travail et famille. Celle-ci tient compte de la durée et des horaires de travail des deux parents (dans les familles biparentales), de la disponibilité d'autres membres de la famille susceptibles de garder les enfants, du coût des autres modes de garde et des aides versées par les pouvoirs publics pour contribuer aux frais de garde. Il en résulte une grande variété de dispositifs ajustés en fonction des besoins, des ressources et des contraintes de chacun.

À certains égards, les pays diffèrent les uns des autres : en Australie, en Nouvelle-Zélande et au Royaume-Uni, l'organisation suppose généralement un travail à temps partiel lorsque les enfants sont en bas âge. À d'autres égards, ils sont similaires. Ainsi, aux États-Unis, lorsque les mères d'enfants d'âge préscolaire travaillent, la garde des enfants se répartit à peu près comme suit : pères (27 %), autres membres de la famille (27 %), structures d'accueil (22 %), garde en milieu familial et autres modes de garde au domicile du prestataire (17 %), ainsi que quelques autres dispositifs (Chambre des représentants des États-Unis, 2000). Les modes de garde formels sont plus courants pour les enfants âgés de 3 ans et 4 ans, et les modes informels pour les enfants de moins de 3 ans. Cette réparti-

tion est très similaire en Australie, ce qui contraste avec les systèmes de garde très réguliers, souvent financés par les pouvoirs publics, qui caractérisent surtout la France et les pays nordiques. Par conséquent, les femmes des pays anglophones trouvent elles-mêmes les moyens de répondre à leurs besoins au lieu d'abandonner leur travail ou leur famille. Dans ces pays, les employeurs ne répondent pas tous de la même façon aux besoins des mères salariées, ce dont il faut aussi tenir compte. En Australie, où tous les travailleurs peuvent demander à travailler à temps partiel, beaucoup de femmes peuvent concilier travail et vie familiale grâce à un temps partiel parce que le salaire minimum y est relativement élevé (2). En Australie, tous les travailleurs ont droit à dix jours de congé pour s'occuper d'un proche ou pour raisons familiales, qui peuvent être utilisés lorsque les enfants ou d'autres membres de la famille sont malades ou pour participer aux activités scolaires. L'Australie permet également une large utilisation des horaires à la carte. En travaillant davantage d'heures par semaine (sans rémunération), les travailleurs peuvent accumuler un crédit de congés à prendre. Les femmes utilisent souvent ces crédits de congés pendant la période des vacances scolaires.

Le coût direct des enfants

La grande proportion de ménages ayant trois enfants ou plus est vraisemblablement en correspondance avec la faiblesse des coûts directs. Au moment où un couple prend la décision d'avoir un troisième enfant, il a déjà supporté les coûts directs des deux enfants précédents, de sorte qu'il sait ce qui l'attend. De plus, les coûts directs associés aux enfants peuvent généralement être allégés par des économies d'échelle, en particulier en ce qui concerne les frais de logement et de transport privé.

S'agissant des coûts directs des enfants, les recherches sur le faible niveau de fécondité ont tendance à ne porter que sur la comparaison des niveaux de soutien des revenus prévus par les pouvoirs publics grâce au système de transferts fiscaux. Même à l'intérieur d'un pays, il n'existe pas de consensus général sur la manière de mesurer les coûts directs des enfants (McDonald, 1990), alors que d'autres facteurs entrent en jeu. Dans les pays anglophones, le coût marginal du troisième enfant pour les familles installées à la périphérie des grandes villes est très faible en raison de leur mode de vie. La grande majorité des enfants australiens vivent dans la banlieue d'une grande ville et un troisième enfant n'y coûte pas grand-chose de plus en habillement (vêtements bon marché fabriqués en Chine ou d'occasion), logement (les maisons sont grandes en Australie), soins de santé (existence d'un système de santé national), transport privé (faible coût du carburant, les nouveaux venus étant transportés aux mêmes endroits que les enfants plus âgés), transports publics subventionnés pour les enfants, éducation (enseignement gratuit), ameublement et loisirs (partage des téléviseur, ordinateur et jeux sur ordinateur ainsi que de l'équipement de sport, nombreux parcs et terrains de sport à proximité). L'alimentation, les équipements spéciaux et les loisirs à l'extérieur sont les quelques dépenses qui pourraient être onéreuses. Même les

L'Australie : un modèle de gestion de la diversité ?

Questions familiales

vacances peuvent être relativement bon marché, en camping par exemple. Pour résumer, la plupart des services dont ont besoin les enfants (éducation, santé, transports) sont gratuits ou peu chers.

L'Australie accorde une grande valeur à l'emploi des mères et à l'équilibre entre travail et vie familiale. Cette orientation s'appuie sur une longue histoire qui remonte au mouvement féministe des années 1960. Cette tendance a conduit à la disparition des maternités précoces, courantes lors du *baby-boom*, cédant la place à une nouvelle ère où la première naissance est de plus en plus tardive, les femmes poursuivant leurs études et se lançant dans la vie professionnelle. Pour les femmes et leurs partenaires qui ont eu du mal à mettre en place leur propre organisation travail-vie familiale, toute concession ou assistance de la part des pouvoirs publics est perçue comme une avancée majeure.

En 2003, le Premier ministre australien jugeait que la conciliation travail-famille constituait le principal sujet de conversation du grand public. En 2004, son gouvernement a introduit des hausses substantielles de paiement en numéraire aux familles avec des enfants, notamment une nouvelle allocation de maternité de 5 000 dollars australiens et un abattement pour garde d'enfants (*child care rebate*) qui garantit qu'un peu plus de 30 % des frais de garde sont couverts par l'État. Les droits à des congés liés à la famille ont été portés à dix jours par an. Ce gouvernement a été reconduit par les élections de 2004, remportant de nombreuses voix dans les banlieues des grandes villes, où vivent les jeunes familles. En 2007, le gouvernement a changé mais il a poursuivi sur cette voie : il a augmenté la subvention à la garde d'enfants de sorte qu'elle couvre au moins 55 % des frais et a mis en place un dispositif de congé parental rémunéré universel.

Au cours de la dernière décennie, on a noté d'importants changements dans la politique familiale publique comme chez les employeurs, qui par exemple ont agencé les horaires de travail des parents afin de répondre aux besoins des enfants, surtout ceux en âge d'aller à l'école. Le pays a connu un boom économique alors que commençait la crise financière mondiale. Cet essor économique a probablement induit chez les jeunes un sentiment de confiance les incitant à entamer une vie de famille plus tôt que par le passé. Il sera intéressant par exemple de comparer les répercussions de la crise financière mondiale sur la fécondité en Australie et au Royaume-Uni, étant donné que la crise est bien plus sévère dans ce dernier pays.

Notes

1 – Un couple peut obtenir jusqu'à deux ans : soit le couple partage le congé, soit une seule personne prend les deux années.

2 – L'Australie et les États-Unis, ainsi que la France ont le salaire minimum le plus élevé des pays de l'OCDE.

Bibliographie

- Andersson G., Hank H., Ronsen M. et Vikat A., 2004, « **Gendering the Family Composition : Sex preferences for Children and Childbearing Behaviour in the Nordic Countries** », Max Planck Institute for Demographic Research, *Working Paper 2004-19*, Rostock, Allemagne.
- CommSec, 2009, « **Australian Homes are Biggest in the World : Housing market Trends** », *Economic Insights*, 30 novembre, disponible sur <http://images.comsec.com.au/ipo/UploadedImages/craigjames3f6189175551497fada1a4769f74d09c.pdf>
- Esping-Andersen G., 1990, *The Three Worlds of Welfare Capitalism*, Cambridge, Polity Press.
- Frejka T. et Sardon J.-P., 2007, « **Cohort Birth Order, Parity Progression Ratio and Parity Distribution Trends in Developed Countries** », *Demographic research*, vol. 16, n° 11, p. 15-374.
- Gray E. et McDonald P., 2002, « **The Relationship between Personal, Family, Resource and Work Factors and Maternal Employment in Australia** », *OECD Labour Market and Social Policy Occasional Papers*, n° 62, Paris, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).
- Kippen R., Evans A. et Gray E., 2009, « **Parental Preference for Sons and daughters in a Western Industrial Setting : Evidence and Implications** », *Journal of Biosocial Science*, vol. 39, n° 4, p. 583-597.
- Letablier M. -T., Luci A., Math A. et Thévenon O., 2009, « **The Cost of Raising Children and the Effectiveness of Policies to Support Parenthood in European Countries : A Literature Review** », rapport pour la Direction de l'Emploi, des Affaires sociales et de l'Égalité des chances, Bruxelles, Commission européenne.
- McDonald P., 1974, « **Marriage in Australia : Age at First Marriage and Proportions Marrying, 1860-1971** », *Australian Family Formation Project*, monograph n° 2, Department of Demography, Canberra, Australian National University ; 1990, « **The Costs of Children : Methods and Results** », *Family Matters*, n° 27, p. 18-22 ; 2002, « **The Family Formation Behaviour of Second Generation Australians** », in Khoo S-E., McDonald P., Giorgias D. et Birrell R. (dir.), *Second Generation Australians*, rapport pour le *Department of Immigration and Multicultural and Indigenous Affairs*, Canberra ; 2006, « **Low Fertility and the State : The Efficacy of Policy** », *Population and Development Review*, vol. 32, n° 3, p. 485-510.
- McDonald P. et Kippen R., 2009, « **Fertility in South Australia : An Overview of Trends and Socio-Economic Differences** », rapport pour le *Department of Trade and Economic Development*, Gouvernement d'Australie du Sud, Adelaide.
- Olah L. et Bernhardt E., 2008, « **Sweden : Combining Childbearing and Gender Equality** », *Demographic Research*, vol. 19, n° 28, p. 1105-1144.
- Pollard M. et Morgan S., 2002, « **Emerging Parental Gender Indifference ? Sex Composition of Children and the Third Birth** », *American Sociological Review*, n° 67, p. 600-613.
- Westpac, 2005, « **War for Talent is on and Babies May Help Westpac Win it** », *Westpac Media Release*, Banque Westpac, 8 mars, disponible sur <http://www.westpac.com.au/about-westpac/media/media-releases/2005/>